

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le jeudi 19 janvier 2023 à 9 h  
Mairie d'arrondissement, salle du conseil 201, située au 405, avenue Ogilvy**

---

**PRÉSENCES :**

Laurence LAVIGNE LALONDE, Mairesse d'arrondissement  
Martine MUSAU MUELE, Conseillère de la ville - district de Villeray  
Mary DEROS, Conseillère de la ville - district de Parc-Extension  
Josué CORVIL, Conseiller de la ville - district de Saint-Michel

**ABSENCE :**

Sylvain OUELLET, Conseiller de la ville - district de François-Perrault

**AUTRES PRÉSENCES :**

Madame Nathalie VAILLANCOURT, Directrice d'arrondissement  
Madame Annette DUPRÉ, Directrice des services administratifs et du greffe  
Monsieur Frédéric STEBEN, Chef de division, Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social  
Monsieur Marco ST-PIERRE, Directeur des travaux publics  
Madame Lyne DESLAURIERS, Secrétaire d'arrondissement  
Madame Diane MONGEAU, Secrétaire d'arrondissement substitut

---

**10.01 - Ouverture de la séance**

La mairesse de l'arrondissement déclare la séance extraordinaire du conseil ouverte à 9 h 02.

---

**CA23 14 0001**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement**

Il est proposé par Laurence LAVIGNE LALONDE

appuyé par Mary DEROS

et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement, tel que proposé.

Adopté à l'unanimité.

10.02

---

**10.03 - Période de questions du public**

À 9 h 03, la mairesse de l'arrondissement appelle l'article de l'ordre du jour relatif à la « Période de questions du public ». Aucune question n'est soulevée et la période de questions est close.

---

**10.04 - Période de questions des membres du conseil**

À 9 h 03, la mairesse de l'arrondissement appelle l'article de l'ordre du jour relatif à la « Période de questions des membres du conseil ». Aucune question n'est soulevée et la période de questions est close.

---

**CA23 14 0002**

**Nommer, temporairement, monsieur Frédéric Steben à titre de directeur à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, rétroactivement au 7 janvier 2023.**

Il est proposé par Laurence LAVIGNE LALONDE

appuyé par Josué CORVIL

et résolu :

de nommer, temporairement, monsieur Frédéric Steben à titre de directeur à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, rétroactivement au 7 janvier 2023.

Adopté à l'unanimité.

50.01 1231766001

---

**Levée de la séance**

La séance extraordinaire est levée à 9 h 06.

70.01

---

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Laurence LAVIGNE LALONDE  
Mairesse d'arrondissement

---

Lyne DESLAURIERS  
Secrétaire d'arrondissement

J'approuve toutes les résolutions, tous les règlements et ordonnances contenus au présent procès-verbal comme si je les avais signés individuellement.

---

Laurence LAVIGNE LALONDE  
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 7 février 2023.